

Robert Muchembled

Une histoire de la violence

De la fin du Moyen Âge
à nos jours

Éditions du Seuil

Ce livre a été initialement publié
dans la collection « L'Univers historique ».

ISBN 978-2-0210-1788-5

(ISBN 978-2-02-081845-2, 1^{re} publication)

© Éditions du Seuil, août 2008

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Introduction

Du XIII^e au XXI^e siècle, la violence physique et la brutalité des rapports humains suivent une trajectoire déclinante dans toute l'Europe de l'Ouest. La courbe des homicides répertoriés dans les archives judiciaires en témoigne. Au très haut niveau initial observé voici sept cents ans succède une première baisse, de moitié environ, vers 1600-1650, suivie d'un effondrement spectaculaire : le nombre de cas est divisé par dix en trois siècles, jusqu'aux années 1960, tandis que les décennies suivantes connaissent une relative mais nette remontée¹. Durant toute la période, l'acte meurtrier enregistre cependant des permanences en matière de sexe et d'âge qui posent de multiples interrogations. Il concerne très peu les femmes, dont la part se situe aujourd'hui autour de 10 %, avec de faibles variations depuis la fin du Moyen Âge, et se trouve surtout commis par de jeunes mâles entre 20 et 30 ans. Jusqu'au XIX^e siècle, il est plus fréquent dans les États méridionaux que dans les pays du Nord. De nos jours, une frontière invisible sépare encore le monde occidental de l'ancien bloc soviétique, principalement de la Russie, où le taux d'homicide atteint 28,4 pour 100 000 habitants en 2000, alors qu'il fluctue entre 1,9 et 0,7 dans la Communauté européenne avant son élargissement².

1. Le constat est unanimement dressé par les spécialistes mais les explications d'ensemble ne sont encore qu'au stade des hypothèses. Voir Manuel Eisner, « Long-term historical trends in violent crime », *Crime and Justice. A Review of Research*, vol. XXX, 2003, p. 83-142, avec une abondante bibliographie.

2. *Ibid.* ; voir aussi Jean-Claude Chesnais, *Histoire de la violence en Occident de 1800 à nos jours*, éd. revue et augmentée, Paris, Hachette,

La seule conclusion que partagent la plupart des chercheurs actuels revient à constater l'émergence sur le Vieux Continent d'un puissant modèle de gestion de la brutalité masculine, juvénile en particulier. Si l'on exclut les guerres qui relèvent d'un autre type d'analyse, l'homme se révèle être de moins en moins ouvertement un loup pour l'homme dans cet espace – du moins jusqu'au dernier tiers du xx^e siècle. Les changements observés à partir de cette date pourraient traduire un inquiétant retournement de tendance.

Comment la « fabrique » européenne a-t-elle réussi à contrôler et à modeler l'agressivité individuelle ? Certains spécialistes des sciences humaines considèrent cette dernière comme une donnée purement biologique. Une approche historique distingue cette notion de celle de la violence, qui constitue sa mise en forme éthique par une civilisation¹. Le fait que les variables de sexe et d'âge concernant le geste homicide aient peu changé depuis sept siècles en Occident paraît à première vue confirmer la thèse de la nature prédatrice et meurtrière de l'être humain. Mais le déclin séculaire de la courbe des crimes de sang résulte essentiellement d'une lente évolution d'ordre culturel. Il traduit surtout la diminution des conflits opposant des jeunes mâles, ceux de l'élite qui se tuaient fréquemment en duel comme ceux du peuple qui multipliaient les confrontations viriles et les combats à l'arme blanche dans les lieux collectifs. Les explications sont à chercher dans la mutation radicale de la notion masculine d'honneur et dans l'apaisement des relations humaines, d'abord sur la place publique puis, plus lentement, dans la vie familiale, au cours d'un processus de « civilisation des mœurs » dont Norbert Elias s'est fait le théoricien².

Réalité biologique, l'agressivité mâle se trouve aussi très

1982, à propos de l'Europe vers 1930 (carte p. 57) et vers 1978 (p. 61-63) ; *id.*, « Les morts violentes dans le monde », *Population et Sociétés*, n° 395, novembre 2003, p. 3 (taux d'homicide en 2000 : la Colombie occupe le premier rang avec 60,8, suivie par la Russie. Les États-Unis enregistrent un taux de 6,2, le Canada de 1,5, la France de 0,7, le Japon de 0,6).

1. Voir ci-dessous, chap. 1.

2. Norbert Elias, *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1974.

puissamment orientée par la société, la religion, l'État... La faible représentation des femmes dans ce cadre relève également des deux facteurs. Elles se tuent ou se blessent peu entre elles, et sont plutôt frappées avec une relative modération par les hommes qui évitent souvent de s'acharner sur leur visage, leur ventre et leurs organes reproducteurs. Ce phénomène s'explique peut-être par un mécanisme naturel d'inhibition, utile à la survie de l'espèce. S'y ajoutent cependant des modèles culturels impératifs qui exigent des filles d'Ève qu'elles affichent une douceur spécifique à leur sexe, s'interdisent la brutalité et ne portent jamais d'arme. Jusqu'à aujourd'hui, la culture de la violence est fondamentalement masculine dans notre univers. Ce livre vise à montrer qu'elle se transforme pourtant radicalement de 1300 à 2000. Sous l'aiguillon de l'institution judiciaire, elle passe lentement du statut de langage collectif normal producteur de lien social, qui sert à valider les hiérarchies de pouvoir et les rapports entre les générations ou les sexes dans les communautés de base, à celui de tabou majeur. L'Occident invente ainsi l'adolescence à travers une tutelle symbolique renforcée sur les garçons célibataires. Le mouvement complète les effets d'un nouveau système éducatif destiné à encadrer plus étroitement un âge qui paraît particulièrement turbulent, insoumis et dangereux aux yeux des pouvoirs ou des gens établis. Jusqu'ici peu analysé, cet aspect de la « civilisation des mœurs » vise à limiter l'agressivité « naturelle » des nouvelles générations mâles en leur imposant l'interdit du meurtre, avec le consentement croissant des adultes de leur paroisse.

La principale rupture se situe vers 1650, lorsque s'affirme dans toute l'Europe meurtrie par d'interminables guerres une intense dévaluation de la vue du sang. À partir de ce moment, la « fabrique » occidentale refaçonne les comportements individuels volontiers brutaux, en particulier chez les jeunes, par un système de normes et de règles de politesse qui dévalorise les affrontements en armes, les codes de vengeance personnelle, la rudesse des rapports hiérarchiques et la dureté des relations entre sexes ou classes

d'âge. Il en résulte au fil des siècles une véritable transformation de la sensibilité collective face à l'homicide, qui aboutit finalement à en faire un puissant tabou au cours de l'époque industrielle.

La mutation ne s'effectue pas sans mal, sauf pour nombre de citoyens qui se laissent plus facilement « désarmer ». C'est que la « paix urbaine » modérait déjà mieux qu'ailleurs la violence des habitants dès la fin du Moyen Âge : un dispositif appuyé sur des amendes et des sanctions modulées jugulait l'agressivité des jeunes locaux en leur donnant un sens d'autocontrôle précoce, tandis que les célibataires dangereux nés hors de la cité étaient marqués puis bannis – envoyés occire ailleurs, en quelque sorte. D'autres groupes sociaux développent des pratiques de résistance acharnées. En premier lieu, les nobles exigent le droit de tuer au nom du point d'honneur. Établie au cours du XVI^e siècle, leur culture du duel assure la transition entre la loi de la vengeance sanguinaire et le monopole étatique de la violence, car elle encode l'agressivité aristocratique, ce qui permet de mieux l'orienter vers le service armé du prince, puis, plus tard, de la nation. Largement majoritaire jusqu'au XIX^e siècle, le monde paysan s'oppose longtemps et obstinément à l'érosion de ses traditions viriles fondatrices, comme le révèle un large cycle de révoltes armées, parfois très graves. Il finit toutefois, très lentement, par accepter l'interdit du sang qui offre aux adultes de nouveaux moyens d'endiguer la fougue des jeunes gens impatientes de prendre leur place au soleil. Plus récemment, la brutale émergence, à la fin du XX^e siècle, du problème posé par les jeunes « casseurs » de banlieues donne le sentiment d'un retour du refoulé. Le processus ne serait-il pas en train de s'inverser pour aboutir à une « décivilisation » des mœurs ?

Le temps de l'essai de synthèse consacré à un phénomène capital pour la compréhension de l'Europe actuelle me semble venu, après une quarantaine d'années de travail personnel et de nombreuses directions de recherche. La méthode patiente de l'historien, capable de fureter longtemps pour découvrir

des indices, le nez au ras des archives, doit être élargie et confrontée à celle d'autres spécialistes de sciences humaines. Les données ponctuelles, locales ou régionales, ne prennent tout leur sens que dans leur croisement réciproque, avant de passer au crible d'explications plus générales. Des comparaisons entre les divers pays pour lesquels il existe suffisamment de travaux accessibles, ainsi qu'un changement d'échelle qui installe le regard dans le long terme se révèlent également indispensables, afin d'éviter la myopie documentaire et les préjugés nationaux. La construction du sens historique ne relève pas d'une science guidée par des lois infaillibles mais d'un « bricolage » artisanal de concepts, de techniques parfois importées et d'informations laborieusement collectées. Les pages qui suivent tentent ainsi de composer une fresque multiséculaire en utilisant d'innombrables fragments de réalité passée qui perdent de leur éclat si l'on ne cherche pas à les lier entre eux. Quadrillé par mes relevés durant plusieurs décennies, le comté d'Artois sert d'exemple de laboratoire pour tenter de percer l'énigme que pose la permanence, depuis sept siècles, des structures de la violence homicide en Europe de l'Ouest, sur fond de spectaculaire déclin des actes criminels recensés par la justice. La découverte du principal paradigme associant prioritairement le phénomène aux jeunes mâles n'a été possible qu'à la suite de cette démarche. Le fait est bien connu des spécialistes de l'ère industrielle, mais il a presque toujours été ignoré ou négligé par ceux qui étudient les époques antérieures. Il ne m'avait pas non plus semblé crucial lorsque je rédigeais ma thèse sur la violence en Artois, dans les années 1980. Pour l'interpréter correctement, il a ensuite fallu sortir du domaine criminel strict en élargissant la perspective aux procédures globales utilisées par une société pour assurer sa pérennité, face au redoutable défi du passage du témoin aux générations nouvelles par les adultes vieillissants. Hypothèse de travail devenue l'axe de ma réflexion, l'idée selon laquelle la gestion de la violence masculine à l'occidentale se met en place à partir de la fin du Moyen Âge pour résoudre cette question de manière nouvelle s'est peu à peu précisée. Plus

que celle de l'inceste, la prohibition de la violence mâle se transforme lentement en obsession.

Elle s'impose cependant sans inhiber complètement le potentiel agressif des garçons, nécessaire aux guerres « justes » d'une civilisation de plus en plus conquérante après les Grandes Découvertes. Elle le détourne, l'encadre, le contrôle par la morale et la religion, le rendant plus utile que destructeur. Le mécanisme se grippe pourtant fréquemment. Non pas en temps de conflits généralisés qui éclaircissent les rangs des jeunes hommes, mais au contraire durant les périodes de paix et de forte croissance démographique, parce que les intéressés éprouvent alors des difficultés d'insertion croissantes. Tel est notamment le cas en France vers 1520, 1610, 1789, 1910 et il y a peu encore, en 2005, dans les banlieues. Les conditions peuvent évidemment varier selon les pays et plus encore les régions ou les localités, ce qui interdit de formuler une explication péremptoire. Au moins semble-t-il exister, dès la fin du Moyen Âge, une forte corrélation générale entre les poussées de violence juvénile et le dérèglement, pour diverses raisons, des procédures de gestion du remplacement des générations sur le sol européen.

Les deux premiers chapitres présentent successivement une définition de la très complexe notion de violence et un regard panoramique sur son spectaculaire déclin depuis sept siècles, particulièrement sensible à propos de l'homicide. Les sept suivants déroulent une trame plus chronologique, non sans certains recouvrements, les traditions surannées continuant souvent à coexister avec les nouveautés. Issues de la civilisation agraire traditionnelle, les fêtes juvéniles de la violence sont décrites jusqu'à leur mise en cause au cours du XVII^e siècle, dans le chapitre III. Elles ne cèdent pourtant du terrain que lentement par la suite, colorant jusqu'à nos jours des mœurs que l'on juge désormais sauvages. Tel était déjà le cas dans les plus puissantes villes du XIV^e et du XV^e siècle, où il existait une sorte de municipalisation de l'agressivité, assurée par un système d'amendes. Évoquée au chapitre IV, elle assurait une paix urbaine originale, dont l'efficacité décline dès l'époque de Luther et Calvin,

sous les coups conjugués des monarques conquérants et des Églises violemment antagonistes.

Le chapitre v retrace la mise en place, de 1500 à 1650 environ, d'une nouvelle sensibilité induite par ces forces vives. Partout en Europe, l'attention de la justice criminelle se concentre sur l'homicide et sur l'infanticide, ce qui se manifeste par la multiplication des peines de mort contre les auteurs. Ces derniers se recrutent majoritairement parmi les jeunes gens des deux sexes. La « fabrique » occidentale se met ainsi à construire de manière radicalement nouvelle les deux genres sexués et à exiger un respect croissant de la vie humaine. De puissantes résistances apparaissent pourtant. Le chapitre vi examine deux des plus acharnées, de la part des nobles et des paysans. Les premiers imposent une culture brutale rénovée en inventant les règles du duel dont s'accommodent les États belliqueux, alors dominants, parce que ce type de cruel affrontement permet au fond une impitoyable sélection des meilleurs officiers. Quant aux paysans révoltés, désireux de conserver leurs traditions viriles, ils se heurtent à une impitoyable répression.

Après 1650, et jusqu'aux années 1950, s'ouvre une ère de violence apprivoisée qui fait l'objet du chapitre vii. À l'exclusion des phases de guerre, les sociétés européennes sont désormais régies par un tabou du sang impératif qui les distingue nettement des États-Unis. Seul un infime « résidu » juvénile, qualifié de crapuleux, sauvage et barbare, témoigne du contraire. La plupart des jeunes mâles acceptent docilement l'interdit de tuer. Les jeunes filles qui le transgressent en se débarrassant de leur fœtus ou de leur nouveau-né rencontrent, quant à elles, une indulgence croissante au fil des siècles de la part des juges, des jurés et de l'opinion publique, parce qu'on les considère désormais de plus en plus souvent comme des victimes de la société. La civilisation dispose de nombreux vecteurs pour imposer aux générations nouvelles ses messages éthiques et moraux ou les prolonger sous forme de réflexes conditionnés.

Consacré au récit noir et au roman policier du xvi^e au milieu du xx^e siècle, le chapitre viii montre comment le goût

du sang passe de la réalité à l'imaginaire et devient un fantasme, pour mieux pacifier les mœurs des lecteurs tout en leur offrant l'exutoire de frissons mortels. De manière plus ambiguë, ce genre caméléon permet aussi de rêver la violence, d'en faire une expérience personnelle onirique, de l'entretenir pour la rendre opératoire et utile à la collectivité en cas de besoin. Contradiction interne de notre culture, l'exaltation littéraire du meurtre, par exemple dans *Fantômas*, peu avant la Première Guerre mondiale, trouve des débouchés licites dans les conflits « justes » et patriotiques. L'agressivité juvénile est donc plutôt encadrée ou détournée qu'éradiquée. Elle reparaît chaque fois que les procédures d'endiguement s'affaiblissent, que les conflits entre classes d'âge s'intensifient.

S'attachant au retour obsédant des bandes de grands garçons depuis 1945, le chapitre IX rappelle que l'adolescence contemporaine demeure liée à la violence – surtout sur ses marges mal intégrées, mais peut-être aussi de manière plus large, comme en témoignent les rixes entre *supporters* d'équipes de football. À notre époque, l'inefficacité croissante des procédures de transmission du flambeau social aux plus jeunes par les plus anciens, dont l'espérance de vie est beaucoup plus longue qu'autrefois et qui sont parfois tentés de conserver interminablement le pouvoir, révèle d'inquiétantes fractures. L'explication principale des flambées récentes de brutalité destructrice dans les banlieues réside sans doute moins dans une prétendue « décivilisation » des mœurs que dans les difficultés accrues pour les plus démunis, en particulier pour ces nouvelles générations des deux sexes, de prendre leur part du gâteau social dans une période fortement marquée par le chômage et la peur du lendemain. Le cycle occidental de contrôle de l'agressivité juvénile, inauguré voici un demi-millénaire, serait-il en train de prendre fin sous nos yeux ?

Qu'est-ce que la violence ?

Apparu au début du XIII^e siècle en français, le mot « violence », qui dérive du latin *vis*, désignant la « force » ou la « vigueur », caractérise un être humain au caractère emporté et brutal. Il définit aussi un rapport de force visant à soumettre ou à contraindre autrui. Aux siècles suivants, la civilisation occidentale lui a accordé une place fondamentale, que ce soit pour dénoncer vivement ses excès et la dire illégitime en rappelant que la loi divine interdit de tuer un autre homme, ou pour lui donner un rôle positif éminent et la caractériser comme légitime, pour valider l'action du chevalier, lequel verse le sang afin de défendre la veuve et l'orphelin ou de rendre licites des guerres justes menées par les rois chrétiens contre les infidèles, les auteurs de troubles et les ennemis du prince. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, le continent a vécu dans la violence. Non seulement celle-ci permettait de répondre aux défis de l'Islam rival, notamment à la menace turque, mais elle présidait fréquemment aux relations entre monarques et seigneurs petits ou grands. La guerre interne entre États ou, à partir du XVI^e siècle, entre religions chrétiennes antagonistes, s'est imposée durant plus d'un demi-millénaire, se transportant sur toute la scène mondiale au XVIII^e siècle et culminant dans les terribles déflagrations planétaires de la première moitié du XX^e siècle. Les générations nées après 1945 sont les premières à l'avoir vue disparaître des régions occidentales, tandis que certaines frontières de l'est du continent ont continué à subir ses ravages – ou demeurent du moins sous sa menace. L'Union européenne figure depuis peu une oasis en ce domaine et constitue le seul grand ensemble du globe à avoir éradiqué sur son sol

la peine de mort pour tous les crimes, y compris les violences mortelles. Après avoir lentement et douloureusement exorcisé le problème, elle considère la vie humaine comme une valeur sacrée et l'homicide comme un tabou majeur.

L'objet de ce livre est d'essayer de comprendre comment la culture occidentale est parvenue en sept siècles à juguler une violence meurtrière multiforme qui faisait encore partie voici peu de sa trame profonde. Peut-être même avait-elle été plus cruelle et plus destructrice, à certaines époques, que dans d'autres civilisations ? Car les redoutables guerriers produits sur son sol avaient porté le fer et le feu chez d'autres peuples, lors des croisades, de la conquête de l'Amérique par les conquistadors au XVI^e siècle, dans le reste du monde à l'époque de la colonisation, avant de transmettre le flambeau aux États-Unis d'Amérique au siècle dernier. Une véritable « culture de guerre » préside depuis ses origines au développement de l'Occident et s'intensifie même à partir des Grandes Découvertes.

Ce n'est pas ici mon propos. Elle n'en est pas moins le terreau d'autres violences parce qu'elle repose sur une éthique virile qui érige la force brutale en modèle de comportement, particulièrement dans la société profondément inégalitaire du Moyen Âge et de l'Ancien Régime. Elle ne laisse alors guère au deuxième genre qu'un rôle de faible femme désarmée, obligatoirement dépendante, protégée par des mâles qui tirent d'elle leur plaisir et veulent qu'elle leur fournisse des fils pour continuer la lignée. Nobles ou roturiers, puissants ou faibles, tous les hommes sont éduqués dans le cadre d'une « culture de la violence » reposant sur la nécessité de défendre l'honneur masculin contre les compétiteurs. La brutalité des rapports humains compose un langage social universel considéré comme normal et nécessaire en Occident, jusqu'au XVII^e siècle pour le moins. Avant de se trouver lentement monopolisée par l'État et la nation, la violence façonne la personnalité masculine sur le modèle noble de la virilité et de la virtuosité dans l'usage des armes exigée de tout aristocrate, dessinant en creux, par opposition, le modèle de la faible femme. Jusqu'au désarmement des

populations ordinaires, lentement et difficilement opéré sur l'ordre des princes à partir du XVII^e siècle, le moindre mâle partage cette éthique et joue du couteau ou de l'épée avec aisance, sans grand respect pour la vie humaine. À partir du siècle des Lumières, les efforts des autorités civiles et religieuses pour dévaluer ce type d'attitude commencent à porter leurs fruits. Les grandes révoltes paysannes armées embrasant des régions entières se raréfient et le nombre des homicides poursuivis par les tribunaux décline partout, en France, en Angleterre, aux Pays-Bas, en Suède... Une nouvelle culture du tabou du sang et du rejet de la violence s'impose lentement, non sans brutales résurgences, ni grandes variations chronologiques et géographiques sur le continent.

Éminentes productions du génie occidental depuis le XIX^e siècle, les sciences humaines se sont récemment saisies de la question de la violence homicide. Leur discours commun de dévaluation de ce phénomène « criminel » ignore le plus souvent ses aspects sociaux structurants et les formes positives qu'elle pouvait avoir aux yeux des acteurs comme des autorités du Moyen Âge ou du XVI^e siècle. Il faut tenter de remonter cette trace si l'on désire comprendre le problème le mieux possible et découvrir les causes de ses mutations extraordinaires depuis un demi-millénaire. On peut d'abord se demander si la violence est innée ou si elle résulte d'une construction culturelle, avant de chercher à préciser le rapport étroit qu'elle entretient avec la virilité dans l'histoire occidentale, ce qui conduit finalement à réfléchir sur la liaison symbolique tissée entre le sperme et le sang pour définir l'honneur masculin dans notre culture.

La violence est-elle innée ?

En termes légaux, la violence désigne les crimes contre les personnes, dont font partie l'homicide, les coups et bles-

sures, les viols, etc. Le classement de ces phénomènes n'est pas identique selon les pays et les époques, ce qui complique la tâche des historiens. Les spécialistes de l'Ancien Régime n'y incluent généralement pas l'infanticide, sous prétexte qu'il se trouve particulièrement sous-enregistré. Aujourd'hui, les atteintes aux biens composent une catégorie à part, alors que certains vols s'accompagnent de brutalités graves, parfois même mortelles. Quant aux statistiques, récentes ou anciennes, des pays anglo-saxons, elles distinguent nettement deux types d'homicides : volontaire ou involontaire – le dernier étant appelé *manslaughter*. Une telle absence d'harmonisation illustre de fortes différences d'appréhension du sujet selon les pays, et plus encore selon les périodes considérées.

Or ses caractéristiques générales posent une énigme de taille. Depuis le XIII^e siècle, le profil type des coupables s'est très peu modifié malgré un considérable déclin, constaté partout en Europe, de la courbe les concernant. Les femmes sont très minoritaires. Les plus nombreux sont des jeunes hommes âgés de 20 à 29 ans. Sous l'Ancien Régime, leurs victimes présentaient souvent des caractéristiques identiques et les affrontements meurtriers mettaient le plus souvent en jeu des questions de droit, de préséance, d'honneur... Les représentants des groupes les plus aisés et les plus titrés étaient aussi impliqués que les autres. Le net déclin de la violence sanguinaire à compter du XVII^e siècle semble à la fois lié à la pacification générale de l'espace public et à l'abandon par les fils de famille de tels affrontements, au profit du duel entre pairs, avant la criminalisation de ce dernier dans une étape ultérieure¹. À notre époque, les principaux auteurs de violences meurtrières sont toujours des jeunes hommes, qui se révèlent faiblement diplômés et principalement issus de milieux populaires ou pauvres². Cela révèle non seulement un clivage économique et social, mais éga-

1. M. Eisner, « Long-term historical trends in violent crime », *op. cit.*, p. 122-123.

2. Laurent Mucchielli, *Violences et insécurité*, Paris, La Découverte, 2001.

lement une forte différence culturelle, car les comportements violents ont été plus vite et plus aisément éradiqués par l'éducation, la morale et la pression ambiante parmi les héritiers des couches supérieures.

Ces observations permettent de penser que la violence n'est pas un phénomène purement inné. Elle se distingue de l'agressivité qui est une potentialité de violence dont la puissance destructrice peut être inhibée par les civilisations – si elles en décident ainsi et qu'elles rencontrent une adhésion suffisante des intéressés pour imposer leurs vues. Au début du XXI^e siècle, par exemple, les jeunes d'humble condition ont beaucoup moins à perdre que les fils de famille, dont la réputation et le plan de carrière peuvent être ruinés s'ils sont poursuivis en justice après avoir blessé ou tué quelqu'un. Pour les premiers, au contraire, un sentiment d'injustice ou de vives frustrations affaiblissent les contraintes morales et éthiques relatives à l'interdit de verser le sang humain, que les instances de socialisation inculquent à tous.

Notre civilisation a résolu cette contradiction majeure en pratiquant un usage sémantique très flou du concept de violence. Dans le même temps, elle le marquait globalement du sceau de l'interdit. Les spécialistes distinguent en effet deux acceptions antagonistes du terme. La première définition identifie la violence au cœur de la vie : tous les êtres vivants sont mus par des comportements de prédation et de défense lorsqu'ils sont menacés. Mais l'homme n'est pas un animal ordinaire et il n'aurait pas la volonté consciente de détruire son semblable. Cette vision humaniste, héritée à la fois du christianisme et des Lumières philosophiques, n'est pas partagée par tous les chercheurs. Des psychanalystes, des psychologues, des éthologues repèrent dans l'homme une agressivité spécifique. Freud développe cette idée en opposant la pulsion de mort (Thanatos) à celle de vie (Eros). Il fonde sa réflexion sur le complexe d'Œdipe lié au « meurtre » fantasmatique du père. Erich Fromm, quant à lui, classe les formes de violence humaine en deux groupes, les unes relevant du normal, les autres du pathologique. Parmi les premières figurent celles qui s'expriment dans le jeu ou visent

à assurer la conservation de l'existence, par peur, frustration, envie ou jalousie, mais aussi, avec une dose de pathologie, par désir de vengeance ou perte d'espérance. Orienté par des pulsions de mort, le second ensemble inclut la violence compensatoire « chez les individus frappés d'impuissance », le sadisme, la soif de sang « archaïque » productrice de l'ivresse du meurtre. L'auteur affirme sans ambages que l'homme est le seul primate capable de tuer et torturer des membres de son espèce sans aucune raison, par pur plaisir. Nos semblables peuvent « jouir d'être violents et de se massacrer », ajoute Daniel Sibony. Le neurologue, psychiatre et éthologue Boris Cyrulnik soutient la théorie d'une violence spécifique à l'homme, car celui-ci, à la différence de l'animal, peut se représenter des mondes imaginaires, ce qui le pousse parfois à commettre des génocides, lorsqu'il identifie des « races inférieures » à détruire¹.

Plus sulfureuses quand elles sont appliquées aux humains, certaines théories éthologiques dérivées de l'observation des comportements animaux, à l'instar de ce que fit Konrad Lorenz, relie les mécanismes de l'agression à la défense du « territoire » individuel ou de celui du groupe². Elles ont entraîné de vibrants rejets de la part de chercheurs qui estiment que l'instinct agressif n'est pas le principe organisateur des sociétés humaines : il aurait sinon conduit à une impasse biologique et fait disparaître l'espèce. Au contraire, les caractéristiques essentielles de celle-ci seraient la coopération et la solidarité. Les deux positions relèvent de philoso-

1. Sigmund Freud, *Malaise dans la civilisation*, Paris, PUF, 1971, parmi les œuvres du fondateur de la psychanalyse ; Erich Fromm, *Le Cœur de l'homme. Sa propension au bien et au mal*, Paris, Payot, 1979, notamment p. 23-42, 212-215 (voir aussi *id.*, *La Passion de détruire*, Paris, Robert Laffont, 1975) ; Daniel Sibony, *Violence*, Paris, Seuil, 1998 ; Boris Cyrulnik, *Mémoire de singe et parole d'homme*, Paris, Hachette, 1983 ; *id.*, *La Naissance du sens*, Paris, Hachette, 1995. Voir aussi Robert Muchembled, « Anthropologie de la violence dans la France moderne (xv^e-xviii^e siècle) », *Revue de synthèse*, t. CVIII, série générale, 1987, p. 31-33 et Véronique Le Goaziou, *La Violence*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2004, p. 26-27.

2. Konrad Lorenz, *L'Aggression. Une histoire naturelle du mal*, Paris, Flammarion, 1969.

phies inconciliables. Elles opposent les héritiers de Thomas Hobbes¹, selon qui « l'homme est un loup pour l'homme » et doit donc s'abandonner à un État absolu, seul capable de le protéger, aux tenants de la bonté naturelle de l'homme, représentés par Rousseau et les philosophes des Lumières. Entre ces extrêmes se trouvent les héritiers d'une théologie pessimiste de la nature humaine, profondément marquée par l'agressivité, et qui ne voient de salut que dans la foi : « le religieux vise toujours à apaiser la violence, à l'empêcher de se déchaîner » ; il « dit vraiment aux hommes *ce qu'il faut faire et ne pas faire* pour éviter le retour de la violence destructrice » et pousse une communauté en crise à choisir une « victime émissaire » dont le sacrifice permet de rétablir l'ordre perturbé².

Une telle discussion n'est ni du ressort ni des compétences de l'historien. Tout au plus peut-il noter que les siècles passés nous ont légué une double conception de la violence, légitime lorsqu'elle est mise en œuvre par des institutions, tels les États décidant de la guerre ou les Églises décrétant des persécutions contre les « hérétiques », illégitime si elle s'exerce individuellement à l'encontre des lois et de la morale. Cette ambiguïté fondamentale traduit le fait que la violence humaine relève à la fois du biologique et du culturel. Même si la recherche de la domination sexuelle, nécessaire à la reproduction de l'espèce, colore de façon inconsciente et automatique le « réflexe agressif millénaire », celui-ci se trouve généralement détourné, refoulé, par les règles et les interdictions parentales et sociales. Imposées à tous dès l'enfance, ces dernières produisent des automatismes afin d'assurer la survie et la protection de la collectivité³. Une telle théorie présente l'intérêt de ne pas définir le crime de

1. Auteur du *Léviathan* en 1651.

2. René Girard, *La Violence et le Sacré*, Paris, Grasset, 1972, p. 38, 359.

3. Henri Laborit, *L'Agressivité détournée. Introduction à une biologie du comportement social*, Paris, UGE, 1970, notamment p. 137, 175-179. Desmond Morris (*The Human Sexes. A Natural History of Man and Woman*, Londres, Network Books, 1997) considère également que l'impératif de la survie de l'espèce s'impose au « singe nu » : l'homme.

sang comme un intangible absolu mais comme la transgression par un individu des normes que lui édicte sa culture, dans des conditions qui dépendent des chances de réussite qu'elle lui laisse. Particulièrement insupportable pour les jeunes hommes, un blocage excessif est donc susceptible de réactiver l'agressivité, s'il est vrai qu'elle relève d'un mécanisme inconscient de survie de l'organisme face à des dangers ou à des signaux hostiles provenant du milieu. La notion de « territoire » peut être utilisée avec prudence, car l'homme, à défaut d'être un animal, n'est pas non plus un pur esprit. La conscience d'une menace lui vient de situations angoissantes : la surpopulation d'une ville, la densité d'une foule, l'approche inquiétante d'un individu armé ou dont l'attitude se révèle étrange. D'origine biologique mais plastique et culturellement modifiée selon les temps, les lieux et les valeurs dominantes d'une société, la régulation de la distance – en d'autres termes l'aire de sécurité à l'intérieur de laquelle un individu ne laisse pas pénétrer un ennemi – joue un rôle important dans les interactions agressives¹.

Les approches psychologiques comportent une part d'explication qu'il est utile de prendre en compte. La violence est activée par des frustrations ou des blessures narcissiques relevant de la sphère de l'amour-propre et de l'estime de soi. L'intensité de la réponse brutale paraît plus grande en cas d'insultes ou d'expression de dépréciation qui émanent d'une personne admirée ou d'un représentant de l'autorité, tels un enseignant, un policier². Elle est encore plus vive en groupe – Gustave Le Bon l'a montré à propos des phénomènes de foule³. En effet, les individus, se sentant alors désinhibés, éprouvent un sentiment d'impunité lié à l'anonymat, comme on le constate au sein des bandes de casseurs cagoulés de banlieue au début du XXI^e siècle. Certains travaux empiriques ont en outre démontré qu'une forte den-

1. Edward T. Hall, *La Dimension cachée*, Paris, Seuil, 1971, rééd., 1978.

2. Alan D. Berkowitz, *The Social Norms. Approach to Violence Prevention*, article sur le site Internet de l'auteur (www.alanberkowitz.com).

3. Gustave Le Bon, *Psychologie des foules*, Paris, Félix Alcan, 1895.

sité de population, par exemple dans une école maternelle, augmente les comportements agressifs, chacun paraissant défendre son territoire¹.

Violence et virilité

Les théories psychologiques ou psychanalytiques n'expliquent pas complètement la violence. C'est que celle-ci instaure une complexe relation aux autres, à la victime tout d'abord, puis à toutes les instances qui doivent prendre en compte ses formes et ses conséquences pour en mesurer la portée et la juguler. Toute société cherche à contrôler les dangers qui pourraient mettre en cause sa pérennité et établit son propre seuil de tolérance à la violence. Elle le fait de manière théorique à travers les valeurs dominantes en usage et la loi, et plus concrètement par l'exercice de la justice criminelle. Ainsi Luís Fróis, un jésuite portugais qui séjourna au Japon, décrit-il en 1585 les grandes différences de mœurs de ce dernier pays avec le Portugal en matière d'agressivité, d'homicide et de son châtement :

4. Chez nous, c'est une injure de dire droit dans les yeux à quelqu'un qu'il ment ; les Japonais en rient et tiennent cela pour un compliment.
5. Nous ne tuons pas sans un ordre ou une juridiction ; au Japon, tout le monde peut tuer dans sa maison.
6. Chez nous, il est étonnant de tuer un homme, et pas du tout de tuer des vaches, des poules ou des chiens ; les Japo-

1. Alain Vernet, Franck Henry, avec Cyril Boutet et Abdeenour Chahal, « Contribution à la compréhension des comportements agressifs et violents », *Le Journal des psychologues*, n° 241, octobre 2006, p. 60-61. Des expériences conduites sur des animaux vivant en sociétés organisées ont souligné le développement d'une agressivité pathologique, malgré une alimentation suffisante, en cas de surpopulation : E.T. Hall, *La Dimension cachée*, op. cit., p. 39-60.

nais s'étonnent de nous voir tuer des animaux, mais chez eux tuer des hommes est chose courante.

7. En Europe, nous ne tuons pas pour vol, du moins jusqu'à une certaine somme ; au Japon, on le fait pour le moindre larcin.

8. Chez nous, si un homme en tue un autre, si c'est par légitime défense, il est blanchi par la justice ; au Japon, celui qui a tué doit mourir à son tour, et s'il a réussi à fuir, on en tue un autre à sa place. [...]

24. Chez nous tuer des mouches avec la main est tenu pour sale ; au Japon, les princes et les seigneurs le font en leur arrachant les ailes avant de les jeter. [...]

58. Nous succombons souvent à la colère et ne dominons que rarement notre impatience ; eux, de manière étrange, restent toujours en cela très modérés et réservés¹.

De plus, la perception du phénomène varie au sein d'une même civilisation, notamment en fonction des groupes sociaux, des âges et du sexe. De véritables cultures de la violence prospèrent même durablement lorsque les conditions d'existence sont âpres et la loi difficile à appliquer, ainsi parmi les pionniers de la frontière de l'Ouest américaine au XIX^e siècle. Singulièrement pacifié depuis la même époque, notre propre univers occidental en connaît pourtant : bandes de jeunes des banlieues, unités militaires d'élite, adeptes de certains sports, univers des prisons, mondes populaires confrontés à la rudesse des conditions d'existence²...

L'agressivité destructrice est cependant une affaire d'hommes. En Europe aujourd'hui, les femmes représentent 10 % des coupables d'homicide, ce qui était également le cas en Angleterre au XIII^e siècle, et les variations constatées depuis sept cents ans sont faibles. En France, elles comptent pour 14 % dans les statistiques de l'ensemble des crimes et délits commis en 2002 et pour 5 % de la population carcé-

1. *Traité de Luís Fróis, s.j. (1585) sur les contradictions de mœurs entre Européens et Japonais*, trad. du portugais par Xavier de Castro, Paris, Éditions Chandeigne, 1993, p. 111-113, 117.

2. Yves Michaud, *La Violence*, Paris, PUF, 1986, « La violence de la vie », p. 37.

Les Civilisations du monde vers 1492
(en codirection avec Michel Balard)
Hachette, « Carré histoire », 1997

La Société policée
Politique et politesse en France du XVI^e au XX^e siècle
Seuil, « L'Univers historique », 1998

Une histoire du diable
XII^e-XX^e siècle
Seuil, 2000 ; « Points Histoire », n° 306, 2002

Diable !
Seuil/Arte Éditions, 2002

Passions de femmes au temps de la Reine Margot
1553-1615
Seuil, 2003

Dictionnaire de l'Ancien Régime
(direction)
Armand Colin, 2004

L'Orgasme et l'Occident
Une histoire du plaisir, du XVI^e siècle à nos jours
Seuil, 2005 ; « Points Histoire », n° 393, 2008

Histoire du Grand Paris
De la Renaissance à la Révolution
(en collaboration avec Hervé Bennezon et Marie-José Michel)
Perrin, 2009

Les Ripoux des Lumières
Corruption policière et Révolution
Seuil, « L'Univers historique », 2011

COMPOSITION : NORD-COMPO À VILLENEUVE-D'ASCQ
IMPRESSION : NORMANDIE ROTO IMPRESSION, S.A.S À LONRAI
DÉPÔT LÉGAL : JUIN 2012. N° 108150 (00000)
Imprimé en France

Extrait de la publication